
Institution de jeunes demoiselles dirigée par Mademoiselle Alix à Paris.

Numéro d'inventaire : 1979.35009

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1850 (vers)

Description : Feuillet imprimé formant livret.

Mesures : hauteur : 256 mm ; largeur : 211 mm

Notes : Institution de jeunes filles, fondée par Mlle Alix "depuis un grand nombre d'années" et sise au 49, rue de Clichy, Chaussée d'Antin à Paris. Présentation de l'établissement, les objets d'enseignement, les conditions de pension et le trousseau. AUTRE EXEMPLAIRE:

2.1.01/2000.1400 Enseignement féminin

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Niveau : Séquence de niveaux

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Paris, Paris

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.

DIRIGÉE

PAR MADEMOISELLE ALIX,

Rue de Clichy, n. 49, Chaussée-d'Antin,

A PARIS.

Cette Institution, fondée par mademoiselle Alix, compte aujourd'hui un grand nombre d'années d'existence, et se fait remarquer par les soins les plus attentifs donnés à tout ce qui peut contribuer au bien physique et moral des élèves.

La maison, située entre des cours spacieuses et des jardins ombragés, est des plus favorablement exposée, et une vaste prairie, comprise dans les murs de l'habitation, fait suite aux jardins où les élèves prennent leurs récréations. Nul voisinage incommode ou malsain n'arrête ni n'altère la circulation d'un air pur. Une salle assez vaste pour contenir aisément trois cents personnes a été construite pour servir aux récréations dans les jours froids et pluvieux. La chapelle, les salles d'études, le réfectoire, les dortoirs, la salle de bains, enfin toutes les dépendances nécessaires, sont parfaitement appropriées à leur objet.

Les soins généraux qu'un zèle attentif doit à toutes les élèves, les soins plus minutieux que réclame chaque âge en particulier, sont donnés par des personnes sûres et d'un dévouement éprouvé.

La nourriture saine et bien préparée ne laisse rien à désirer ; c'est mademoiselle Alix qui préside elle-même à tous les repas.

Un médecin attaché à l'établissement fait chaque jour sa visite, et tous les mois un dentiste est appelé.

Des exercices gymnastiques, si nécessaires au développement physique des élèves, contribuent à la fois à leur santé et à leur amusement.

Un aumônier, chargé de l'instruction religieuse, célèbre l'office divin dans la chapelle de l'établissement.

Objets d'Enseignement.

Les objets d'enseignement à la charge de l'institution sont : la Lecture, l'Écriture, l'Arithmétique, les Langues française et anglaise, les Éléments du Style et de la Littérature, la Mythologie, l'Histoire, la Géographie, les premières notions de l'Astronomie et des Sciences naturelles ; le Dessin Linéaire.

Des leçons sur l'art de bien lire, sont données aux élèves de la première classe.

Les ouvrages à l'aiguille de tout genre font partie de l'éducation.

Conditions.

Le prix de la pension, y compris le blanchissage et menus raccommodages, est de 900 fr.

On obtient une diminution pour les enfans au-dessous de l'âge de douze ans.

Le blanchissage du linge à l'empois et plissé, est en dehors du prix de la pension.

Les frais de maladie, ceux de correspondance, les fournitures des livres, atlas, etc. ; et les objets nécessaires à l'étude du Dessin, sont à la charge des parens.

On donne 12 fr. en entrant pour les domestiques.

Il n'est rien déduit ni pour un trimestre commencé ni pour le temps des vacances.

Les parens qui ne demeurent pas à Paris sont priés d'indiquer un correspondant auquel l'Institutrice puisse s'adresser.

Les élèves sont visibles tous les jeudis, de midi à une heure, en hiver, et de cinq à six en été ; les dimanches de midi à quatre heures, et de six à huit.

Arts et Talens d'Agrément à la charge des Parens.

PROFESSEURS.

Piano	}	Premier maître, M. Henri HERZ	48 fr. par mois.
Idem.		Un second maître	25
Idem.		Des maitresses.	15
Harpe		M.	48
Chant		Premier maître, M. GÉRALDI.	8 par leçon.
Idem.		Un second maître	25 par mois.
Solfège et vocalisation		Un maître	15
Cours d'Harmonie		Un maître	40
Accompagnement.		M. ALLARD.	25
Dessin		M. DEJUINE	15
Italien		M. LÉONI.	20
Danse et Leçons de maintien.		M. MONTJOIE.	15

Trousseau.

2 paires de draps.	1 Lit complet.	1 Couvre-pieds bleu d'uniforme.
12 Chemises.	2 Robes de classe.	1 Carton à chapeau.
12 Serviettes.	1 Robe de stoff, avec pélerine.	1 Boite pour peignes et brosses.
12 Mouchoirs de poche.	2 Tabliers mérinos noir.	1 Cuvette.
12 Paires de bas.	2 Robes de chambre, dont une	1 Sac de nuit.
12 Fichus à col.	doublée.	1 Couvert et une Timbale d'argent.
3 Fichus mousseline double.	4 Petits sacs en calicot pour mettre	1 Pupitre.
6 Jupons de dessous.	la Serviette, le Couvert et la Timbale.	
6 Bonnets de nuit.	1 Tapis de pieds d'une aune.	

Tous les effets doivent être marqués du numéro assigné à chaque Elève.

